

8 mai 1968

COMMISSION DU PACIFIQUE SUDTROISIEME CONFERENCE TECHNIQUE DES PECHEESKOROR, ARCHIPEL PALAUTERRITOIRE SOUS TUTELLE DES ILES DU PACIFIQUE

(3 - 14 juin 1968)

LA FORMATION DES PECHEURS DANS LES ILES DU PACIFIQUEILES FIDJI

par

ALBERT E. ADAMS

Chargé des pêches

Service de l'agriculture des îles Fidji

Suva

RESUME

L'un des principaux obstacles au développement des pêches dans les îles du Pacifique a été le manque de moyens de formation des pêcheurs. Les programmes de formation conçus par des organismes extérieurs ont toujours été orientés vers l'introduction de techniques de pêche plus évoluées, telles que la pêche du thon à la palangre, méconnaissant le fait que les insulaires ont généralement une expérience professionnelle et des moyens financiers insuffisants pour se lancer dans ce genre d'opération. Après avoir étudié les nombreux problèmes qui se posent dans ce domaine, tant dans la Colonie des îles Fidji que dans d'autres îles océaniques, l'auteur du présent document propose un programme de formation qui tienne compte des réalités et qui favorise un développement rationnel des pêches compatible avec l'expérience et les moyens financiers des pêcheurs.

1. INTRODUCTION

Les pêcheurs de Fidji et d'autres territoires océaniques ne peuvent participer sur un pied d'égalité aux opérations de pêche pélagique qui s'appuient sur une organisation très poussée et sur un équipement considérable; d'autre part, leurs flottilles de pêche actuelles ont des possibilités limitées. Cela étant admis, le programme de formation proposé est destiné à encourager les pêcheurs de la région à participer au travail du Service des pêches et, par là même, à leur permettre de réunir les fonds nécessaires pour acheter de meilleurs bateaux et de meilleurs engins de pêche. Le financement d'installations d'entreposage du poisson à terre est également prévu dans le cadre de ce programme.

Il s'agit d'inculquer aux pêcheurs des notions concernant la manoeuvre du bateau, la pêche, la manutention, la conservation et le transport du poisson, le rôle des coopératives dans la pêche et la commercialisation du poisson; également de familiariser les pêcheurs avec les principales opérations commerciales qui interviennent dans leur métier.

Le programme de formation donnera en outre aux pêcheurs l'occasion d'observer le fonctionnement des instruments modernes de recherche et de

détection du poisson et les exercera au maniement du matériel moderne de pêche, notamment des appareils de commande des engins.

2. Les industries marines des îles Fidji sont importantes du point de vue de l'économie de la Colonie et du bien-être de ses habitants; vu le taux élevé (3,4%) de croissance démographique, il faut impérativement trouver de nouveaux secteurs d'activité pour relancer l'économie et créer des emplois pour les jeunes.

En dehors des pêcheries japonaises qui relèvent d'une organisation extrêmement poussée et disposent d'un équipement considérable, les opérations de pêche, à Fidji comme dans d'autres territoires insulaires, ne sont généralement pas organisées; elles sont sporadiques et le pêcheur ne se préoccupe guère que de nourrir les siens. A Fidji, on compte environ 375 personnes qui travaillent dans cette branche à titre plus ou moins professionnel, plus 650 ouvriers semi-qualifiés ou manoeuvres mal rémunérés, embarqués sur les quelque 380 bateaux de pêche immatriculés. Aucun de ces bateaux n'est capable d'effectuer une campagne en eaux assez lointaines, et la plupart ne conviennent pas à la pêche maritime.

Environ 90% des embarcations de pêche sont des plates de 4 à 8 m de long, qui ne peuvent donc sortir des eaux côtières abritées.

Une grande partie des ressources maritimes - coquillages et crabes par exemple - est pêchée à la main. Dans bien des cas, il s'agit d'un simple "ramassage". On retourne, à marée basse, les pierres et les blocs de corail qui se trouvent à la surface du récif découvert. Toutes sortes d'animaux marins comestibles prennent ainsi le chemin de la marmite familiale. En fait, l'énergie dépensée est à peu près égale à celle que fournit la nourriture ainsi recueillie, la seule différence étant que l'énergie glucidique est remplacée par la protéine du poisson.

On essaie parfois, avec des fortunes diverses, de fumer le poisson ou de le sécher au soleil afin de le conserver plus longtemps. Mais la plus grande partie des prises ne fait l'objet d'aucun soin particulier. On n'éviscère le poisson qu'au bout d'un certain temps - souvent 5 ou 6 six heures - généralement lorsque la pêche est terminée ou que le poisson est débarqué aux centres de vente. La négligence est grande d'un bout à l'autre du circuit.

Le poisson pêché est généralement acheminé vers les grands centres commerciaux, soit en bateau, soit par les moyens de transport publics. Dans ce dernier cas, les poissons sont livrés à la station de départ dans des sacs et entassés dans les compartiments à bagages sans glace, avec les autres denrées et les bagages. Il s'écoule souvent de 8 à 10 heures entre le moment de la pêche et celui de l'arrivée au marché.

A peu d'exceptions près, les marchés à poisson laissent beaucoup à désirer; ils sont dépourvus des aménagements les plus élémentaires pour la conservation et la manutention hygiénique de la marchandise. Le poisson se vend non pas au poids, mais par tas (de 5 à 12 poissons selon leur catégorie); de ce fait, les prix dépassent les moyens des habitants.

Dans les îles excentriques, le poisson est consommé par les pêcheurs eux-mêmes ou par le village auquel ils appartiennent.

On ne s'est pas attaché systématiquement à exploiter la tradition de l'effort collectif mis au service de projets intéressant l'ensemble du village pour créer une association organisée de pêche et de commercialisation du poisson. On n'a pas non plus cherché à tirer parti de l'influence des

puissants chefs traditionnels pour encourager des entreprises dans ce secteur.

3. DEVELOPPEMENT

Compte tenu de cette situation, il paraît indiqué de préparer l'avenir en encourageant une petite industrie de la pêche qui soit à la mesure des possibilités techniques et financières des pêcheurs et qui se donne pour objet l'exploitation des faunes néritique, profonde et pélagique dans les eaux du littoral.

Il n'existe aucun véritable organisme de pêcheurs qualifiés qui puisse prendre la tête des opérations de développement; c'est donc au gouvernement qu'il incombe d'orienter les efforts.

Un projet d'envergure modeste pourrait être assez rapidement organisé grâce d'une part à la mise en service de petits bateaux transporteurs (du genre des plates Beqa de 9 à 10 m) équipés de compartiments à glace isolés, qui serviraient de bateau-mère aux embarcations de pêche actuelles; d'autre part à l'installation de silos à glace dans les îles et les districts défavorisés sur le plan des transports et des aménagements de manutention du poisson.

Les silos à glace seraient implantés dans les secteurs isolés, et ravitaillés, dans les débuts, par les navires de la Division des pêches. Une fois le projet lancé, le ravitaillement pourrait être assuré par les navires de commerce qui desservent les îles ou par des bateaux de pêche - tous du même type - qui pourront être achetés dès qu'on disposera de crédits. Un bateau transporteur équipé de compartiments à glace isolés desservirait chaque silo. Il irait s'y ravitailler en glace et accompagnerait les petits bateaux des îles aux lieux de pêche. Là, il chargerait à son bord le poisson pour le conserver en glace et le transporter au silo où il serait entreposé en attendant d'être expédié aux grands centres commerciaux.

Dans un premier temps, des projets-pilotes seraient implantés dans deux ou trois centres les plus éloignés et desservis par les bâtiments de la Division des pêches, qui transporterait aussi le poisson aux marchés.

On espère ainsi doubler la quantité de poisson débarquée au port de Suva avant la fin de la première année.

L'intention étant de déployer ce projet sur un vaste front, il est indispensable d'en envisager les modalités de financement. Il est évident que des entreprises de pêche ne peuvent financer elles-mêmes ces opérations, ce qui a conduit à proposer le plan suivant.

4. FORMATION

Le plan de développement des pêches et de formation technique est partie intégrante du programme de travail de la Division des pêches des îles Fidji. Il met à la disposition des pêcheurs des possibilités qui leur sont rarement offertes même dans les pays où la pêche industrielle est beaucoup plus développée. Dans le cadre de ce programme, les pêcheurs sont embarqués sur les navires de la Division en qualité de membres de l'équipage; ils partagent le travail quotidien des agents techniques de la Division - préparation des bâtiments avant les voyages en mer, chargement de la glace et du matériel de pêche, service de la timonerie, préparation et mise en place des engins de pêche, récupération des engins, nettoyage et réfrigération du poisson, réparation des engins et toutes les autres tâches qui font partie de la vie quotidienne sur un navire de pêche.

Les stagiaires sont désignés par les chefs de village. La seule condition que pose le gouvernement est qu'ils soient des pêcheurs patentés. (Des exceptions peuvent être faites dans le cas des îles les plus éloignées, jusqu'à l'implantation du projet exposé plus haut).

La formation de début a pour but de familiariser les stagiaires avec les auxiliaires modernes de la pêche - radar, écho-sondeurs et instruments de détection du poisson; elle est suivie par un stage pratique de matelotage au cours duquel les stagiaires s'initient au maniement du compas et à la manoeuvre de la barre.

Les instructeurs insistent dès le début sur la nécessité de nettoyer le poisson et de le conserver en glace. La Division estime en effet indispensable d'imposer immédiatement les normes les plus élevées d'hygiène et de qualité et de veiller à ce qu'elles soient maintenues.

Les prises sont pesées et réparties également entre les stagiaires. L'agent technique de la Division délivre à chacun d'entre eux un bordereau sur lequel est porté le poids total de sa part à la fin de chaque journée de pêche.

Durant les phases de début, ce sont les navires de la Division qui assurent le transport du poisson aux marchés. Les stagiaires pénètrent dans le domaine de la commercialisation en prenant part à toutes les opérations de vente. Ils vont au marché, vendent le poisson sous le contrôle des agents de la Division, assistent aux livraisons de marée et aux ventes en gros. L'installation de glaciers est prévue dès que possible, ce qui marquera une nouvelle étape dans la commercialisation du poisson et permettra d'abandonner la méthode de la vente au tas.

Pour faire comprendre à la population les avantages des coopératives de pêche et de commercialisation, on encourage des groupes de villageois à participer aux opérations de pêche; le produit de la vente est versé à des comptes affectés à l'amélioration des moyens de pêche actuels des intéressés. Ultérieurement, on se propose de fusionner tous les groupes en une association territoriale de coopératives de pêche.

Afin d'initier les pêcheurs aux principales opérations commerciales qui interviennent dans leur métier, ils ont à payer au gouvernement une certaine somme correspondant à la fourniture de la glace et du carburant et à l'utilisation des filets et autres engins de pêche. On leur demande également d'acquitter les taxes du marché et les frais de transport entre le bateau et le marché. Bien souvent, ces derniers sont payés par les acheteurs qui préfèrent aller chercher le poisson directement à bord.

Il est d'ores et déjà évident que le plan fonctionne bien. En fait, l'argent amassé en quelques jours de pêche par deux groupes de pêcheurs leur permet d'envisager l'achat d'un petit bateau transporteur dans quelques semaines. Dès que ce sera chose faite, on compte mettre en place les silos et résoudre ainsi, pour les pêcheurs en question, les problèmes de transport et d'entreposage du poisson. Il n'est pas question, bien sûr, que cette étape marque la fin de l'action de vulgarisation de la Division des pêches, dont le programme ne peut être mené à bonne fin que si les pêcheurs bénéficient d'une aide technique pendant un temps encore considérable.